CONDITIONS GENERALES DE PREVENTE

Les présentes Conditions générales de prévente s'appliquent à la possibilité d'accéder à une prévente de billets pour la tournée U2 « Carnaval De Luz presents: The Greatest Show On Earth World Tour » (ci-après, l'« Événement ») dans les pays et régions identifiés ci-dessous (le « Pays ») par l'intermédiaire de la plateforme de billetterie désignée (ci-après la « Plateforme de billetterie »). Sauf indication contraire ci-dessous, la Plateforme de billetterie est TicketMaster. Sauf indication contraire expresse, toutes les conditions sont réputées s'appliquer à tous les Pays énumérés à la section 1A ci-dessous. Evergreen 2020/LLC, pour les services du groupe musical collectivement connu sous le nom de « U2 » (« Artiste »), et Live Nation Entertainment, Inc. (« Live Nation ») sont les organisateurs de l'Événement (les « Organisateurs de l'Événement »).

En participant ou en tentant de participer à cette prévente, vous acceptez les présentes Conditions générales de prévente, les conditions générales de la Plateforme de billetterie, les conditions générales de l'Organisateur de l'Événement ainsi que toutes les règles et conditions applicables et licites du lieu, du promoteur, de l'artiste et de l'événement qui vous sont communiquées avant votre participation à la prévente.

1A. Période de prévente. La prévente commencera à la date de début de la prévente (la « Date de début de la prévente »), à l'heure de début de la prévente (l'« Heure de début de la prévente ») indiquée pour chaque Pays ci-dessous, et prendra fin à la date de fin de la prévente (la « Date de fin de la prévente »), à l'heure de fin de la prévente (l'« Heure de fin de la prévente ») indiquée ci-dessous, toutes les heures étant locales, sauf si les billets alloués à la prévente sont épuisés plus tôt ou si la prévente est prolongée, modifiée, suspendue ou annulée. La période de prévente ne peut être modifiée que par le Promoteur (défini ci-dessous), conformément aux conditions générales publiées sur le site de la Plateforme de billetterie.

1B. Pays. La Période de prévente est déterminée par pays comme indiqué ci-dessous ou comme autrement précisé sur https://www.ticketmaster.com/explore/u2-visa-presale-2026.

Suède	France	Espagne
Portugal	Pays-Bas	Royaume-Uni
Allemagne	Italie	

1C. La date/heure de début de la prévente pour chaque Pays identifié à la section 1B ci-dessus est le 04/11/26 à 10 h 00, heure locale, et la date/heure de fin de la prévente pour chaque Pays identifié à la section 1B est le 04/11/26 à 22 h 00, heure locale. Des fenêtres de prévente supplémentaires pourront être annoncées et ajoutées ultérieurement par le Promoteur.

2. Admissibilité. La participation à la prévente est réservée aux personnes qui remplissent les critères d'admissibilité suivants :

- Détenir une carte Visa valide émise dans le Pays ;
- Être âgé d'au moins 18 ans ;
- Accès :
    - ***France : Accéder à la prévente au moyen du mot de passe fourni dans toute communication Visa relative à la prévente, lequel doit être saisi sur la Plateforme de billetterie pour accéder à la prévente Visa***

- ***Reste du monde (« ROW ») : Accéder à la prévente au moyen d'une invitation par e-mail, d'un code promotionnel ou du statut de titulaire de carte.***
- Respecter les présentes Conditions générales de prévente ;
- Respecter les conditions générales et les conditions d'utilisation du site Web de la Plateforme de billetterie ;
- Respecter toutes les règles applicables de l'Événement, du lieu, de l'artiste, du promoteur et de sécurité.

Visa, les partenaires de marque de Visa (les « Partenaires de marque »), la Plateforme de billetterie, les promoteurs concernés, les lieux, l'artiste et leurs représentants respectifs peuvent exiger une preuve d'admissibilité, d'identité, d'âge, de résidence, d'autorisation de paiement ou d'autres informations comme condition de participation à la prévente, d'achat de billets, d'admission à l'Événement ou de maintien dans l'Événement.

3. Aucune garantie de billets. Seule une allocation limitée de billets est disponible dans le cadre de la prévente. L'accès à la prévente ne garantit PAS que vous pourrez acheter des billets et les billets alloués peuvent être épuisés avant la fin prévue de la période de prévente. Les billets sont soumis à :

- Disponibilité ;
- Limites d'allocation de la prévente ;
- Limites de billets ;
- Autorisation de paiement ;
- Traitement par la Plateforme de billetterie ;
- Capacité du lieu ;
- Restrictions liées à l'Événement ;
- Lois et réglementations applicables ; et
- Toute autre restriction imposée par la Plateforme de billetterie, le lieu, le promoteur, l'artiste ou l'Organisateur de l'Événement.
- Maximum de 4 billets par titulaire de carte

Les billets peuvent être épuisés rapidement. Visa et les Partenaires de marque ne contrôlent pas l'inventaire, l'allocation ou la disponibilité des billets, les systèmes de file d'attente, le traitement des paiements, l'exécution et la livraison, les fonctionnalités de transfert des billets, les remboursements, les échanges ou l'admission à l'Événement.

4. Processus d'achat des billets. Tous les achats de billets doivent être effectués par l'intermédiaire de la Plateforme de billetterie. La Plateforme de billetterie est responsable de l'exploitation du processus de billetterie, y compris notamment :

- Mécanismes d'accès à la prévente ;
- Gestion de la file d'attente ;
- Validation des codes promotionnels ou d'accès ;
- Sélection des billets ;
- Affichage des prix ;
- Frais et charges ;
- Traitement des paiements, le cas échéant et sauf indication contraire au point d'achat ;
- Confirmation de commande ;
- Livraison des billets ;
- Accès au compte de billetterie ;
- Service clientèle ;

- Remboursements, échanges, annulations et gestion des Événements reportés, le cas échéant ; et
- Tout problème technique lié au site Web, à l'application mobile, aux systèmes ou aux services de la Plateforme de billetterie.

Toutes les demandes concernant l'achat de billets, l'accès aux billets, la confirmation de commande, les problèmes de paiement, les remboursements, les échanges, les transferts, les places accessibles, la livraison des billets ou les systèmes de la Plateforme de billetterie doivent être adressées à la Plateforme de billetterie.

- Assistance clientèle de la Plateforme de billetterie : https://help.ticketmaster.fr/hc/en-us/articles/360006583853-Contact-Us
- Conditions générales de la Plateforme de billetterie : https://www.ticketmaster.fr/fr/cgv
- Politique de confidentialité de la Plateforme de billetterie : https://privacy.ticketmaster.fr/privacy-policy

France : Aucun droit de rétractation. Conformément à l'article L.221-28, 12° du Code de la consommation, les billets pour des activités de loisirs devant être fournies à une date ou pendant une période déterminée ne sont pas soumis au droit de rétractation de 14 jours. La Plateforme de billetterie vous en informera avant que vous ne finalisiez votre achat.

Espagne : Aucun droit de rétractation. Conformément à l'article 103 de la loi générale espagnole pour la défense des consommateurs et des utilisateurs (décret législatif royal 1/2007), les billets pour des activités de loisirs devant être fournies à une date ou pendant une période déterminée ne sont pas soumis au droit de rétractation. La Plateforme de billetterie vous en informera avant que vous ne finalisiez votre achat.
Portugal : Aucun droit de rétractation. Conformément à l'article 17 du décret-loi n° 24/2014, les billets pour des activités de loisirs devant être fournies à une date ou pendant une période déterminée ne sont pas soumis au droit de rétractation de 14 jours. La Plateforme de billetterie vous en informera avant que vous ne finalisiez votre achat.

5. Limites de billets.
ROW, sauf disposition différente ci-dessous pour la France et l'Italie : Les achats de billets peuvent être soumis à une limite maximale de quatre (4) billets par personne, par compte, par foyer, par moyen de paiement, par adresse de facturation, par adresse e-mail, ou selon toute autre limite déterminée par la Plateforme de billetterie, le lieu, le promoteur, l'artiste ou l'Organisateur de l'Événement. L'utilisation de robots pour acheter des billets afin de contourner ces règles et/ou mesures de sécurité est strictement interdite aux présentes et, lorsque la loi l'interdit, peut donner lieu à une action de Visa, du Partenaire de marque ou de leurs représentants ou mandataires. Les commandes dépassant la limite indiquée, ou que la Plateforme de billetterie estime raisonnablement impliquer des robots ou autres méthodes d'achat automatisées, une activité frauduleuse, un achat en vue d'une revente non autorisée ou tout autre contournement de ces restrictions, peuvent être annulées. La Plateforme de billetterie vous informera de toute annulation au moyen des coordonnées fournies avec votre commande, en indiquant le motif, et remboursera le montant payé pour les billets annulés, y compris les frais associés, sur le moyen de paiement d'origine. Visa et les Partenaires de marque ne sont pas responsables de la détermination, de l'application, de la modification ou de la communication des limites de billets.

France : [Identique à ROW] Les billets ne peuvent être revendus ou transférés contre rémunération que par l'intermédiaire des canaux autorisés par l'Organisateur de l'Événement. En vertu de l'article 313-6-2 du Code pénal, le fait de vendre, d'offrir ou d'exposer à la vente, de manière habituelle, des titres

d'accès à un événement sans l'autorisation du producteur, de l'organisateur ou du propriétaire des droits d'exploitation constitue une infraction pénale.

Italie, Espagne et Portugal : Les achats de billets peuvent être soumis à une limite maximale de quatre (4) billets par personne, par compte, par foyer, par moyen de paiement, par adresse de facturation, par adresse e-mail, ou selon toute autre limite déterminée par la Plateforme de billetterie, le lieu, le promoteur, l'artiste ou l'Organisateur de l'Événement. L'utilisation de robots, de méthodes d'achat automatisées ou d'autres moyens destinés à contourner les limites de billets ou mesures de sécurité applicables est interdite. La Plateforme de billetterie peut refuser ou annuler une commande lorsqu'il existe des motifs raisonnables de conclure que l'acheteur a dépassé les limites applicables, utilisé des robots ou des méthodes automatisées, participé à une activité frauduleuse ou autrement enfreint les règles d'achat applicables. L'acheteur sera informé de l'annulation et tout remboursement dû sera traité par la Plateforme de billetterie conformément à ses conditions applicables. Visa et les Partenaires de marque ne sont pas responsables de la détermination, de l'application, de la modification ou de la communication des limites de billets.

6. Prix, frais et paiement. Les prix des billets, frais de service, frais d'installation, frais de livraison, taxes et autres charges sont déterminés par la Plateforme de billetterie, le lieu, le promoteur, l'artiste, l'Organisateur de l'Événement ou d'autres tiers concernés. Les prix et frais peuvent varier selon le type de billet, l'emplacement du siège, le moment, la demande, la disponibilité ou d'autres facteurs déterminés par le Promoteur et/ou l'Organisateur et communiqués aux consommateurs par la Plateforme de billetterie. Le prix total en euros, toutes taxes comprises (TTC), y compris tous les frais et charges obligatoires, sera affiché avant que vous ne finalisiez votre achat. Visa et les Partenaires de marque ne fixent pas les prix ou frais. L'autorisation de paiement relève de la responsabilité de l'émetteur de votre carte. Visa et les Partenaires de marque ne sont pas responsables des paiements refusés, doubles débits, blocages d'autorisation, litiges de facturation, frais de conversion de devises ou de tout autre problème lié au paiement résultant d'actes ou omissions de la Plateforme de billetterie ou de l'émetteur de votre carte. Toute demande liée au paiement doit être adressée à la Plateforme de billetterie ou à votre prestataire de paiement.

Suède : le prix total en SEK, toutes taxes comprises (TVA)

7. Codes de prévente et/ou identifiants d'accès. Si la participation à la prévente nécessite un code, un mot de passe, un lien, un identifiant de compte, un statut de membre ou toute autre méthode d'accès, cet accès est personnel au bénéficiaire admissible, sauf indication contraire expresse. Les codes, liens, identifiants ou droits d'accès à la prévente :

- N'ont aucune valeur monétaire ;
- Ne peuvent être vendus, transférés, mis aux enchères, échangés ou reproduits ;
- Peuvent être désactivés, annulés ou invalidés lorsque cela est raisonnablement nécessaire, notamment pour prévenir la fraude, l'utilisation abusive ou une violation des présentes Conditions générales de prévente, auquel cas vous en serez informé si et dans la mesure où cela est raisonnablement possible ;
- Ne garantissent pas la disponibilité des billets ;
- Peuvent être soumis à des restrictions supplémentaires ; et
- Peuvent être limités à certains types de billets, dates, sièges ou niveaux de prix.

Les codes ou identifiants d'accès perdus, volés, retardés, mal acheminés, corrompus, expirés, invalides ou non autorisés ne seront pas remplacés par Visa ou les Partenaires de marque, sauf lorsque la perte ou la défaillance est imputable à Visa ou à un Partenaire de marque.

France : Le mot de passe de la prévente Visa est personnel à la personne à laquelle il est communiqué et ne doit pas être partagé, publié ou divulgué à un tiers, y compris sur les réseaux sociaux ou les sites de revente. La saisie du mot de passe donne uniquement accès à la prévente Visa et ne garantit ni la disponibilité ni l'achat de billets.

8. Admission à l'Événement et règles du lieu. En participant à la prévente, vous acceptez de respecter les règles régissant l'Événement disponibles à l'adresse https://help.ticketmaster.com/hc/en-us/sections/13919135387665-Venue-Information.

9. Limitation de responsabilité.
ROW hors France, Allemagne, Italie, Espagne et Portugal : Visa n'est pas l'organisateur de l'Événement et n'est pas responsable de l'Événement lui-même, du lieu, ni des actes ou omissions de l'Organisateur de l'Événement, de l'exploitant du lieu, des autres participants ou d'autres tiers. Sous réserve de la dernière phrase de la présente clause, Visa, le Partenaire de marque et leurs sociétés affiliées respectives ne seront responsables d'aucune perte ou dommage découlant de ou lié à votre présence ou participation à l'Événement, sauf dans la mesure où cette perte ou ce dommage est causé par leur violation des présentes conditions ou leur manquement à l'obligation de diligence raisonnable et de compétence, auquel cas leur responsabilité sera limitée aux pertes ou dommages raisonnablement prévisibles lorsque vous avez accepté les présentes conditions, à l'exclusion de toute perte commerciale. Aucune disposition des présentes conditions n'exclut ou ne limite la responsabilité en cas de décès ou de préjudice corporel causé par négligence, fraude ou fausse déclaration frauduleuse, faute lourde, faute intentionnelle ou toute autre responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée en vertu du droit du Pays, et aucune disposition n'affecte vos droits légaux en tant que consommateur.

France : Visa n'est pas l'organisateur de l'Événement et n'est pas responsable de l'Événement lui-même, du lieu, ni des actes ou omissions de l'Organisateur de l'Événement, de l'exploitant du lieu, des autres participants ou d'autres tiers. Visa, le Partenaire de marque et leurs sociétés affiliées respectives ne sont responsables envers vous que des dommages résultant du non-respect de leurs propres obligations au titre des présentes Conditions générales de prévente, le cas échéant, et uniquement des dommages prévisibles lorsque vous avez accepté les présentes conditions et qui constituent une conséquence directe et immédiate de ce manquement. Ils ne sont pas responsables lorsque le manquement vous est imputable, est imputable à la Plateforme de billetterie ou au Promoteur, résulte de l'acte imprévisible et insurmontable d'un tiers, ou d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil français. Aucune disposition n'exclut ou ne limite la responsabilité en cas de dommage corporel, faute lourde ou dol, ou toute autre responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée en vertu du droit français, et aucune disposition n'affecte vos droits légaux en tant que consommateur.

Allemagne : Nous sommes responsables en cas de faute intentionnelle et de faute lourde. En outre, nous sommes responsables en cas de violation par négligence d'obligations dont l'exécution est essentielle à la bonne exécution du contrat, dont la violation compromet la réalisation de l'objet du contrat et sur le respect desquelles vous, en tant que client, pouvez régulièrement compter. Dans ce dernier cas, notre responsabilité est limitée au dommage contractuel typique et prévisible. Il en va de même pour les manquements de nos auxiliaires d'exécution. Les exclusions susmentionnées ne s'appliquent pas en cas

d'atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé. La responsabilité prévue par la législation sur la responsabilité du fait des produits demeure inchangée.

Italie : Dans toute la mesure permise par la loi applicable, Visa et les Partenaires de marque ne sont pas responsables de l'organisation ou du fonctionnement de l'Événement, du lieu, de l'exécution de la billetterie, de l'admission à l'Événement, ni des actes ou omissions de la Plateforme de billetterie, du promoteur de l'Événement, du lieu ou d'autres tiers. L'Événement est organisé et promu par des tiers indépendamment de Visa.

Aucune disposition des présentes Conditions générales de prévente n'exclut ou ne limite une responsabilité lorsqu'elle ne peut légalement être exclue ou limitée, notamment la responsabilité en cas de fraude, faute intentionnelle ou faute lourde, ou en cas de décès ou de préjudice corporel résultant d'un acte ou d'une omission. Aucune disposition n'affecte les droits légaux impératifs du consommateur, y compris ceux prévus par le Code italien de la consommation.

[9A Amérique du Nord uniquement : Décharge générale de responsabilité. Dans toute la mesure permise par la loi, vous assumez volontairement tous les risques associés au fait d'assister, de participer, de se rendre à l'Événement ou d'en revenir, ou de prendre part autrement à des activités liées à l'Événement, y compris notamment les risques de préjudice corporel, maladie, décès, perte ou dommage matériel et tout autre préjudice, qu'ils soient causés par la négligence, les actes ou omissions d'autres participants, de tiers, les conditions du lieu, la météo ou des circonstances échappant au contrôle de l'organisateur. Chaque participant libère, renonce, décharge et accepte de ne pas poursuivre Visa, le Partenaire de marque ou leurs sociétés affiliées, dirigeants, administrateurs, employés, agents, représentants, prestataires, sponsors, successeurs et ayants droit respectifs pour toute réclamation, demande, perte, responsabilité, dommage, coût ou dépense découlant de ou lié à sa présence ou participation à l'Événement, sauf dans la mesure où une telle renonciation ou décharge est interdite par la loi applicable.]

Espagne : Visa n'est pas l'organisateur de l'Événement et n'est pas responsable de l'organisation ou du fonctionnement de l'Événement, du lieu, de l'exécution de la billetterie, de l'admission à l'Événement, ni des actes ou omissions de la Plateforme de billetterie, du Promoteur, de l'Organisateur de l'Événement, de l'exploitant du lieu ou d'autres tiers. Visa, les Partenaires de marque et leurs sociétés affiliées respectives ne sont responsables envers vous que des dommages causés par leur propre violation des présentes Conditions générales de prévente.

Aucune disposition des présentes Conditions générales de prévente n'exclut ou ne limite la responsabilité en cas de décès ou de préjudice corporel, de dol ou de faute lourde, ou toute autre responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée en vertu du droit espagnol, et aucune disposition n'affecte vos droits légaux impératifs en tant que consommateur, y compris ceux prévus par le décret législatif royal 1/2007.

Portugal : Visa n'est pas l'organisateur de l'Événement et n'est pas responsable de l'organisation ou du fonctionnement de l'Événement, du lieu, de l'exécution de la billetterie, de l'admission à l'Événement, ni des actes ou omissions de la Plateforme de billetterie, du Promoteur, de l'Organisateur de l'Événement, de l'exploitant du lieu ou d'autres tiers. Visa, les Partenaires de marque et leurs sociétés affiliées respectives ne sont responsables envers vous que des dommages causés par leur propre violation des présentes Conditions générales de prévente.

Aucune disposition des présentes Conditions générales de prévente n'exclut ou ne limite la responsabilité en cas de décès ou de préjudice corporel, de dol ou de faute lourde (culpa grave), ou toute autre responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée en vertu du droit portugais, et aucune disposition n'affecte vos droits légaux impératifs en tant que consommateur, y compris ceux prévus par la loi n° 24/96.

10. Promoteur. Le promoteur de cette prévente est Live Nation Entertainment, Inc., 1521 Concord Pike, Suite 201, Wilmington, DE 19803, États-Unis (le « Promoteur »). Visa n'est ni le vendeur, ni le distributeur, ni l'Organisateur de l'Événement, ni le Promoteur. Les questions concernant la prévente (autres que les achats de billets, qui doivent être adressées à la Plateforme de billetterie) peuvent être transmises via https://help.livenation.com/hc/en-us/articles/36339621941777-How-can-I-contact-Live-Nation.

11. Confidentialité. Vous serez redirigé vers un tiers (tel que le fournisseur de la plateforme de billetterie applicable) pour l'achat des billets de prévente. Toute information personnelle fournie dans le cadre de l'achat de billets sera traitée par le tiers concerné (y compris la plateforme de billetterie et le prestataire de paiement concernés), et ces tiers sont responsables de leur propre utilisation de vos informations personnelles telle que décrite dans leur propre avis de confidentialité. Visa ne reçoit ni ne traite vos informations personnelles relatives à l'achat des billets de prévente.

12. Droits légaux, droit applicable et validité des conditions. Aucune disposition des présentes Conditions générales de prévente n'affecte vos droits légaux. Les présentes Conditions générales de prévente sont régies par les lois du Pays. Vous pouvez engager une procédure devant les tribunaux compétents du Pays :

Royaume-Uni : Si vous résidez en Écosse ou en Irlande du Nord, vous pouvez engager une procédure devant les tribunaux de votre nation de résidence.

Allemagne : Si certaines dispositions du présent contrat sont invalides, cela n'affecte pas la validité du contrat dans son ensemble.

France : Aucune disposition des présentes Conditions générales de prévente n'affecte vos droits légaux. Les présentes Conditions générales de prévente sont régies par le droit français. Si vous résidez habituellement dans un autre pays, ce choix de loi ne vous prive pas de la protection des dispositions impératives de la loi de ce pays. Tout litige peut être porté devant les tribunaux français compétents ou, lorsque vous êtes un consommateur, devant tout autre tribunal compétent en vertu du droit applicable, y compris les tribunaux de votre lieu de résidence.